

## **Guide synthétique CFTC DGFIP concours de contrôleur 1ère classe**

### **L'épreuve :**

Elle se compose de deux questionnaires distincts et dure deux heures :

- 30 questions à choix multiples (QCM) sur 4 thématiques : fiscalité, gestion publique, missions transverses et actualités et organisation de la DGFIP. Une seule réponse sur 4 est désormais possible avec la possibilité de ne pas répondre à la question. En effet, les mauvaises réponses sont pénalisées sans que l'arrêté ne précise le barème applicable.
- 4 questions à réponse courte (QCR) portant sur les métiers de la DGFIP.

### **Notation et admis:**

Même si les rapports de jury indiquent des notes sur 10 pour chacune des deux épreuves et une note globale sur 20, l'arrêté précise uniquement qu'une note globale sur 20 est attribuée. Rien ne permet donc d'affirmer que chaque épreuve compte pour moitié.

Le pourcentage de candidats admis sur le nombre de présents est légèrement supérieur à 10 %. La moyenne de 2024 du dernier admis était de 10,02.

### **Conseils :**

En ce qui concerne le QCM, il est indispensable de bien lire les questions et d'essayer de traiter cette partie en un minimum de temps ( 30 à 45 minutes). Sans connaître le barème de pénalisation des réponses fausses, il peut être opportun de tenter de répondre uniquement si l'on hésite entre deux réponses.

Pour les QCR, les réponses doivent être claires, synthétiques et structurées. Pour cela, il est préférable d'utiliser des phrases courtes ( 25 mots maximum) ne comprenant qu'une seule idée et un seul verbe. Il s'agit de rédaction administrative qui doit être neutre et impersonnelle

(pas de « je »). La 1ère phrase doit cadrer le sujet et démontrer que la question a été comprise. Les phrases suivantes doivent y répondre en étant si possibles reliées entre elles de manière logique par des mots ( exemple : pour cela, par exemple, ainsi, donc, en ce qui concerne, de plus, concernant, etc....).

#### Quelques conseils de rédaction :

- Utiliser des mots courts et connus de tous ;
- Utiliser le présent de l'indicatif ;
- Utiliser des chiffres simples pour illustrer vos propos ;
- Utiliser la forme active ;
- En cas d'emploi de la forme négative, utiliser le « ne avec le pas » et pas uniquement le « ne ». Par exemple remplacer « le contribuable ne peut être pénalisé » par « le contribuable ne peut pas être pénalisé » ;
- Éviter les doubles négations. Par exemple, « le taux réduit d'IS ne peut s'appliquer si l'entreprise n'a pas un chiffre d'affaires hors taxe inférieur à 10 millions d'euros » doit être remplacé par « le taux réduit d'IS s'applique aux entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions d'euros » ;
- N'abusez pas des mots inutiles qui surchargent l'expression ( même s'ils expriment une nuance quantitative, qualitative ou un sentiment). Exemples : la démarche est très ( ou assez) peu utilisée, le service fonctionne généralement quotidiennement.
- Éviter les fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe ;
- Soigner votre présentation et votre écriture ;
- Respecter le nombre de lignes à votre disposition ;
- Développer une idée par paragraphe.

Il est préférable de rédiger vos réponses au brouillon avant de les recopier soigneusement.